

Conseil d'établissement de l'école de Pervenches-Montfalcon
Procès-verbal de la séance du 19 mai 2010
de 17h30 à 19h15

Salle des maîtres au rez-de-chaussée

Présidente :	Madame Marianne Jenni
Membres permanents	
Représentants des parents :	Madame Sonja Décaillet, APEPM Madame Antonietta Gervasoni, APEPM Monsieur Didier Lauret, APEPM Madame Angeline Torche, APEPM
Représentantes des enseignants :	Madame Rima Hajjar Scherly Madame Claudine Romer Charles, Madame Valérie Noël Madame Francine Gysi
Représentants de la commune de Carouge :	Monsieur Candido Almeida (RBS) Monsieur François Berthoud, responsable du service des affaires sociales
Membres invités permanents	Monsieur Fabien Klunge, responsable du GIAP pour 5 écoles de Carouge
Excusée	<i>Madame Lysiane Kamber, infirmière scolaire</i>

Ordre du jour

- **Projet d'établissement**
- **Semaine de la mobilité**
- **Accueil des 1E pour la rentrée 2010**
- **100^{ème} anniversaire de l'école des Pervenches**
- **Rénovation de l'école des Pervenches**
- **Fête des écoles de Carouge « promotions »**
- **Sécurité autour des écoles « zone 30 »**
- **Fête de l'Escalade 2010**
- **Semaine sans TV**
- **Divers et propositions individuelles**

La séance débute à 17h45, Marianne Jenni remercie l'assemblée et annonce l'ordre du jour.

1. Projet d'établissement

a) Le premier objectif vise à aider les élèves en difficulté en mettant en place des dispositifs pédagogiques leur permettant de s'approprier des stratégies pour apprendre.

Cet objectif était décliné avec deux actions :

- la mise en place de groupe d'études surveillées « appui » pour la DM
- la création d'un memoryton pour travailler les stratégies de la mémoire.

Pour **les groupes d'études surveillées « appui »**, l'équipe enseignante a en premier lieu travaillé avec directive officielle, ainsi que sur le contenu des TTM afin de définir les besoins pour la mise en place d'études surveillées appui. La réflexion a été effectuée avec tous les enseignants de la DM et une formatrice.

L'année prochaine, les TTM vont être modifiés afin d'avoir plus de cohérence dans l'établissement et de susciter plus de motivation pour les élèves. Une séance de présentation aux parents sera organisée à la rentrée.

L'action **Memoryton** se déroulera en 2010-2011 et sera faite dans le but de permettre aux élèves d'acquérir de meilleures stratégies de mémorisation.

En début d'année une semaine Memoryton, avec une journée de rallye pour chaque élève sera organisée par degré proche.

Puis, pendant toute l'année, avec les enfants vont travailler régulièrement dans les classes, afin d'acquérir des stratégies permettant une meilleure mémorisation. Ce travail sera fait 1h par semaine pour la division élémentaire et une heure toutes les deux semaines pour la division moyenne.

b) Le deuxième objectif vise à **mieux exploiter dans l'établissement l'apport multiculturel des élèves et de leur famille pour enrichir les apprentissages.**

L'action de cet objectif a eu lieu du 8 au 12 février sous la forme d'**une semaine des contes** Les élèves ont été mélangés dans des groupes multiâges, dans des ateliers dirigés par les enseignants sur le thème des contes.

Durant la semaine des contes, les 27 ateliers ont été ouverts aux parents et 50 parents ont participé, en tant qu'accompagnateurs, conteurs, aides à divers niveaux.

Cette semaine a été clôturée par une soirée des contes pour toutes les familles avec des présentations de chaque atelier. Il y a eu une forte participation et beaucoup d'animations.

Le seul bémol à cette soirée a été que la forme étant celle d'un « festival », les parents, les élèves et les enseignants n'ont pas pu assister à toutes les animations.

Mme Jenni rappelle qu'il y a la possibilité de voir ou revoir le travail fait pendant cette semaine y compris les présentations de la soirée sur le site de l'école. Pour cela, Mme Jenni annonce à l'assemblée qu'une demande de droit à l'image a été demandée à tous les parents d'élève avant une diffusion sur le site de l'école.

c) Le troisième objectif vise à **augmenter la participation des élèves à la vie de l'établissement afin de leur donner une plus grande part de responsabilité.**

Pour cet objectif il y a aussi deux actions prévues :

- la ré-actualisation du règlement et de la charte de l'établissement
- la réactivation du conseil d'école

Ces actions ont lieu à travers des activités en parrainage grand / petit. Ceci dans le but de faire « vivre » le règlement et la charte de l'école.

Depuis le 1er décembre 2009, il y a eu un **conseil d'école** par mois, qui réunit un délégué par classe et qui est dirigé par des enseignantes.

Chaque mois, une activité en lien avec un mot de la charte est proposée à la division élémentaire et une autre à la division moyenne. Ces activités sont stimulantes pour les élèves et permettent des débats et des réflexions.

Ce travail sera repris l'année prochaine et une exposition plus visible aux parents essaiera de voir le jour.

Les moments de Conseil ont été très riches et des PV sont disponibles sur le site de l'école.

Pour mener à bien les réflexions dans les classes, les enseignants se sont engagés dans une formation autour de la conduite du débat philosophique.

Suite au travail effectué avec les élèves, lors du Conseil et dans les classes, il a été décidé de ne pas modifier **le règlement et la charte** mais de les rendre plus visibles dans l'établissement et les classes.

2. Semaine de la mobilité 2010

Avec la mairie et un graphiste, un projet de travail dans les classes à l'aide d'une carte muette pour faire des trajets sécurisés pour les élèves a été mis en place. Une grande affiche récapitulant tous les trajets sécurisés avec les photos des patrouilleuses et des photos de lieux de références (ex magasin bibliothèque..), sera affichée dans l'école.

Il faut encore prévoir l'accueil des patrouilleuses et une animation musicale, ainsi qu'un petit présent.

3. Accueil des 1E l'année prochaine

Chaque année, l'accueil des 1E se fait en juin, les parents reçoivent une invitation aux « portes ouvertes »; ainsi parents et futurs élèves peuvent venir visiter concrètement la future école.

M. Berthoud rappelle la séance des « poussins » organisée par la commune de Carouge, qui a remporté un grand succès et a pour grand avantage de réunir tous les partenaires de l'école (APE, Parascolaire etc...) De plus en plus de parents y participent.

4. 100ème de l'école des Pervenches (27 et 28 mai 2011)

Mme Noël explique qu'un site Facebook a été ouvert afin d'aider les recherches d'anciens élèves, profs etc..

Il y aura une grande tente dans le préau, des petites tentes pour les stands de nourriture par des ONG, la préparation de diverses expositions, un repas des anciens le vendredi soir.

Toute l'infrastructure nécessaire est en train d'être mise en place,(pompiers, sanitaires etc)

Une commission a été organisée afin de s'occuper de ce 100ème dignement. A ce jour, il manque des volontaires pour soutenir les commissions de préparation. Une annonce sera affichée prochainement dans le préau sur le panneau . Les volontaires sont bienvenus.

Mme Jenni explique qu'un budget est en cours et qu'il doit être validé par la commune.

5. Rénovation de l'école des Pervenches

Cette rénovation ayant un coût conséquent, la commune est toujours en attente de décision.

A suivre.

6. Fêtes des écoles de Carouge « promotions »

Pas de nouveautés, une séance le 28 mai est prévu avec les parents . L'heure du cortège sera la même cette année.

L'APEPM demande si les jeux seront gratuits ? À confirmer.

7. Sécurité autour des écoles « zone 30 »

M. Berthoud annonce qu'une demande a été déposée et que le début des travaux est prévu pour janvier 2011 jusqu'à la fin 2012. Les travaux sont conséquents. Le conseil administratif a décidé de dissocier les travaux. Il est prévu un rétrécissement de la rue de Montfalcon, la plantation de 40 arbres, l'installation de luminaires et des modifications des priorités de droite. L'APEPM se verra présenter le plan avec les modifications prochainement.

M. Lauret profite de ce point pour expliquer que le dépôt de flyers « jaunes » sur les véhicules mal parkés ne marche plus, il avoue son découragement.

Mme Jenni s'engage à recontacter l'îlotière afin de faire le nécessaire.

8. Fête de l'Escalade 2010

Les enseignants ne désirent pas reconduire les entraînements de Santé Escalade malgré la séance qui a eu lieu avec les parents. L'APEPM verra si elle en reprend l'organisation.

Pour l'Escalade, une soupe à l'école aura lieu vendredi 10 décembre 2010, le RBS aidera à la préparation de la soupe. A 11h00, tout le monde mangera la soupe. l'accueil des parents dès 11h00, toutefois il est précisé que durant la pause, dès 11h30 les enfants seront sous la responsabilité des parents ou du parascolaire. Une enseignante propose un cortège pour les petits l'après-midi. Mme Jenni prend note et annonce qu'une décision de l'équipe enseignante sera prise quant à ce point.

9. Semaine sans TV

M. Lauret se réjouit du succès de cette semaine sans TV, aussi bien vu le nombre de participants que du mixage fille-garçons pour les activités. Les enfants étaient ravis et adultes aussi!

Il profite de ce conseil d'établissement pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles.

10. Divers et propositions individuelles

APEPM fait part de :

- une demande d'autorisation pour diffuser à tous les élèves une lettre concernant l'association de parents car elle a besoin de nouveaux membres pour remplacer le comité qui s'en va. Mme Jenni accepte volontiers.
- Son regret car les photos de classes ont été prises lors des retraites religieuses et le vendredi de l'Ascension. Mme Jenni le regrette aussi mais le photographe n'avait pas d'autres disponibilités.
- Serait-il possible que les parents se voient communiquer les horaires précis des épreuves cantonales l'année prochaine? Ceci afin d'éviter des prises de rendez-vous chez le médecin par exemple. Mme Jenni en prend note mais précise que les jours avaient été annoncés et qu'il est difficile de prévoir à l'avance la durée du test.

Mme Jenni remercie les membres et clôture l'assemblée à 19h15.

La séance est suivie d'un apéritif

Le prochain conseil est fixé d'un commun accord pour le mercredi 29 septembre 2010 à 17h15